

«Peu d'effet direct sur l'emploi»

À l'heure du débat sur la hausse du salaire minimum, le professeur de microéconomie Pierre Picard décrypte l'équation subtile entre les logiques économique et sociale.

Pierre Picard est professeur de micro-économie attaché au Centre de recherche en économie appliquée (CREA) à l'université du Luxembourg.

Entretien avec notre journaliste Sylvain Amiotte

Quel est l'objectif du salaire minimum?

Pierre Picard : Le but est d'éviter la pauvreté des travailleurs les plus défavorisés, dans une logique de redistribution. Si le marché du travail est reconnu comme étant efficace dans l'allocation des forces de travail, en revanche, il ne se soucie pas de l'équité entre travailleurs et non-travailleurs. Sur le plan de l'efficacité, on peut estimer que les gens qui ont un très bas salaire méritent ce salaire. Sur le plan de l'équité, on estime qu'un individu mérite plus pour disposer de conditions de vie décentes.

Le patronat déplore souvent l'effet négatif d'un tel plancher sur l'emploi. Qu'en est-il?

D'un point de vue scientifique, la question reste ouverte et la réponse est ambiguë. Il n'y a pas de vérité empirique qui corrobore un tel fait. Deux visions s'opposent. La première est celle d'un marché parfait, sans friction, dans lequel l'offre rencontrerait

la demande. De ce point de vue, le salaire minimum ne peut que diminuer l'emploi. La question est de savoir combien de personnes touche le salaire minimum. S'il touche 20 % des travailleurs, il aura évidemment un impact négatif sur l'emploi. Autre effet négatif : le salaire minimum entraîne indirectement le relèvement du salaire des couches immédiatement supérieures. Il a alors un impact indirect sur le coût salarial moyen et donc sur l'emploi des personnes non touchées directement par le salaire minimum.

La deuxième vision considère le marché du travail comme imparfait, dans lequel c'est l'employeur - et non le marché - qui détermine les salaires afin de maximiser ses profits. Une étude américaine sur les fast-foods a ainsi montré que le relèvement du salaire minimum augmentait le taux d'emploi en incitant plus de personnes à entrer sur le marché du travail. Les travailleurs sont alors mieux payés,

tandis que l'entreprise diminue ses profits. Sur l'échiquier politique, pour faire court, la droite partage la première vision, la gauche la seconde.

Quel est le risque d'une hausse du salaire minimum dans une petite économie ouverte comme le Luxembourg?

Si vous êtes un petit pays soumis à la concurrence internationale, comme le Luxembourg, même une faible hausse du coût du travail aura beaucoup d'impact sur vos prix et donc sur votre part de marché dans la demande internationale. Les entreprises exportatrices peuvent ainsi perdre des volumes de production, et donc des emplois. Le problème n'est pas le même si vous êtes une grande économie, comme la France ou l'Allemagne, où la plupart des biens sont vendus chez vous. Dans ce cas, l'effet sera un relèvement pour tous des prix du marché, sans impact sur l'emploi aussi prononcé.

Ici, le salaire minimum concerne notamment les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du nettoyage. Dans quelle mesure une hausse peut-elle leur porter préjudice?

Ce sont des services locaux, non soumis à la concurrence internationale. Donc, il y a peu d'effet direct à craindre d'un relèvement du salaire minimum. Mais l'effet indirect, celui du relèvement du salaire moyen dans les autres secteurs soumis à la concurrence internationale, peut s'avérer très négatif pour l'emploi. Les problèmes de concurrence sont plus accentués pour une économie ouverte comme le Luxembourg. Toute la question est de mesurer précisément cela, pour trouver le bon équilibre entre la redistribution aux travailleurs et l'efficacité des entreprises. Sachant que si l'on perd des emplois, il y a plus de chômeurs, et ces emplois sont perdus pour toujours.

Cette redistribution via le salaire minimum est-elle satisfaisante à vos yeux?

Du point de vue de l'économiste, ce type de redistribution par le salaire minimum n'est pas efficace. Comme le salaire minimum introduit une distorsion, il serait plus efficace de faire de la redistribution par voie fiscale, via des transferts forfaitaires donnés directement aux gens par l'Etat, en relevant par exemple les allocations sociales. Mais le système fiscal engendre lui aussi des distorsions, en affectant le choix de travailler ou non, en engendrant de l'évasion fiscale, etc. Ce n'est pas blanc ou noir. Il faut bien noter aussi qu'en ne jouant que sur le salaire minimum, on oublie complè-



Photo : sylvain amiotte

La redistribution par la voie fiscale est plus efficace, estime Pierre Picard.

tement les gens qui n'ont pas de travail ou pas accès à celui-ci.

L'idée d'instaurer un salaire minimum européen fait son chemin, sous la forme d'un même pourcentage du salaire médian (*) de chaque pays. Qu'en pensez-vous?

Il y a un intérêt à avoir des normes sociales communes, et le salaire minimum en est une. Du point de vue de l'efficacité, il faudrait, à productivités équivalentes, que le salaire minimum soit identique en euros partout, afin d'éviter une concurrence déloyale. Mais du point de vue distributionnel, cette recommandation est erronée, car le coût de la vie est plus cher au Luxembourg qu'en Roumanie. En mettant plus de poids sur la distribution entre travailleurs, vous devez en effet avoir des minima qui soient proportionnels aux indices de qualité de vie ou aux indices de prix des pays. Pour éviter les désavantages concurrentiels, il y aurait aussi un intérêt à ce que tout le monde relève ce minimum en même temps. Une hausse donnerait un salaire décent aux travailleurs dans certains pays, mais le risque est que ces gens n'aient plus de travail. Le calcul nécessite une analyse empirique précise. En France, le salaire minimum est passé de 40 % à 60 % du salaire médian entre 1970 et 2010, tandis qu'il est passé de 60 % à 50 % en Hollande et qu'il a stagné à 45 % aux États-Unis. Les systèmes sont très variables, ce n'est pas simple.

(*) Niveau de salaire qui partage la population en deux, entre une moitié qui gagne moins et une autre qui gagne plus.

Trouver le bon équilibre entre la redistribution aux travailleurs et l'efficacité des entreprises

SUBARU Confidence in Motion

Allrad Daewel, le revendeur SUBARU ayant le plus fort chiffre d'affaires dans le BeNeLux. Résolument et exclusivement tourné vers le spécialiste japonais et plus grand constructeur mondial de véhicules 4x4, Allrad Daewel ne se contente pas



seulement de fournir des véhicules issus directement de la fabrication. Il est également le spécialiste de l'optimisation de votre SUBARU, que ce soit au niveau de la puissance, de la sécurité, de l'aptitude tout-terrain ou de l'équipement.

Tous les nouveaux modèles sont disponibles, les SUV Forester, Outback ou encore XV, mais aussi la fameuse WRX STI et la petite sportive BRZ.

«Avec une SUBARU, vous réussirez à rentrer dans une forêt, mais surtout - et contrairement à tant d'autres - vous réussirez même à en sortir», tel est le slogan de la maison.

La transmission se fait par boîte automatique à variation continue ou manuelle avec entre 6 et 8 vitesses disponibles.

Actuellement, toute la palette des SUV bénéficie de conditions particulières et - pour les amateurs - les derniers exemplaires des petites Justy et Trezia sont liquidés, les deux modèles ne figurant plus dans la gamme.

Les SUBARU peuvent se vanter d'une très grande fiabilité, prennent les premières places dans les statistiques des pannes et se voient régulièrement décerner le «Top Safety Pick» par la US NCAP.

Venez voir Allrad Daewel aussi pour les conditions spéciales et incomparables du «Autofestival» sur tous les modèles. Bien entendu, nous reprenons et revendons votre véhicule sans intermédiaire via notre filiale à Trèves et nous vous offrons des conditions vraiment exceptionnelles pour la reprise.



ALLRAD
DAEWEL

118, rte. d'Arlon • L-8211 Mamer • Tél: 00 352 31 89 91 30
Fax: 00 352 31 89 93 • <http://www.allrad-daewel.de>